

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

État de Vaud

### **Lavaux se dote d'un nouveau Plan de gestion pour préserver durablement sa valeur universelle exceptionnelle**

**Les représentants du Canton de Vaud et des dix Communes territoriales de Lavaux ont signé ce jour le nouveau Plan de gestion du site « Lavaux, vignoble en terrasses », inscrit depuis 2007 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce document stratégique fixe, pour les dix prochaines années, les mesures destinées à assurer la préservation durable de la Valeur universelle exceptionnelle (VUE) de ce paysage culturel vivant, emblématique du Canton de Vaud.**

#### Un outil stratégique exigé par l'UNESCO

Le Plan de gestion est un instrument central de la Convention du patrimoine mondial. Il définit la stratégie générale de protection, de gestion et de valorisation d'un bien inscrit, en tenant compte des enjeux contemporains et des responsabilités partagées entre les différents niveaux institutionnels.

À Lavaux, le Plan de gestion précédent, élaboré en 2006, était devenu caduc. Sa révision répond à une nécessité clairement identifiée par les autorités fédérales et internationales, notamment dans le cadre du Rapport périodique transmis à l'UNESCO en 2023.

#### Une vision claire pour les dix prochaines années

Le nouveau Plan de gestion repose sur une vision à long terme partagée par l'ensemble des acteurs concernés : « Lavaux est un espace de vie dynamique centré sur un paysage et une économie viticole protégés, à préserver de manière durable pour les générations futures. »

Cette vision se décline en trois axes stratégiques :

- Préserver l'intégrité et l'authenticité de Lavaux en tant que paysage culturel vivant ;
- Consolider Lavaux comme espace économique viticole dynamique, durable et rentable ;
- Renforcer la compréhension et l'adhésion des habitantes, habitants et visiteurs à la valeur universelle exceptionnelle du site.

Le Plan articule ainsi protection du patrimoine, activité viticole, vie locale, tourisme et

durabilité, dans une approche évolutive et opérationnelle.

### Une gouvernance renforcée

La révision du Plan de gestion a été conduite sous l'égide d'un Comité de pilotage réunissant l'État de Vaud, les Communes territoriales, les milieux viticole, économique, touristique et culturel, ainsi que l'association Lavaux Patrimoine mondial, gestionnaire du site. Les offices fédéraux compétents et les milieux académiques ont également été associés aux travaux.

Cette gouvernance partagée constitue un élément clé pour garantir une mise en œuvre et un suivi cohérent et efficace de la quarantaine de mesures prévues.

### Un engagement commun pour un patrimoine vivant

Par leur signature conjointe, l'État de Vaud et les Communes territoriales réaffirment leur engagement en faveur de la préservation de Lavaux, non comme un patrimoine figé, mais comme un paysage culturel vivant, façonné par des siècles de viticulture et appelé à évoluer de manière maîtrisée.

La cérémonie de signature s'est tenue le lundi 2 février 2026 à Cully, en présence des autorités politiques cantonales et communales, ainsi que des partenaires institutionnels du site.

Plus d'informations sur : [www.lavaux-unesco.ch/plan-de-gestion](http://www.lavaux-unesco.ch/plan-de-gestion)

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 02 février 2026

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, **021 316 61 82**

DEIEP, Alberto Corbella, chef de la division Monuments et sites, Direction générale des immeubles et du patrimoine, **021 316 73 19**

Communes territoriales, Alain Bouquet, Syndic de Chexbres et membre du Comité de pilotage de la révision du Plan de gestion du site, **079 515 13 91**

Association Lavaux Patrimoine mondial, Vincent Bailly, Directeur et gestionnaire du site, **079 303 89 11**

### **LIEN(S)**

[Version allemande du communiqué de presse](#)

[Photos - mention du crédit photo dans le nom du fichier](#)

### **TÉLÉCHARGEMENT(S)**